

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMUNE DU BOURG D'HEM

Séance du 05 Mars 2026

DÉLIBÉRATION N°DEL2026-05
SPONSORING

L'an deux mille vingt-six le cinq mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune du BOURG D'HEM régulièrement convoqué le dix-huit février, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. DESCHAMPS Robert, Maire.

Étaient présents : MM. DESCHAMPS, POTHEAU, FRAPPAT
MM. LASNIER, BOUCHET, Mmes FEL, RAPINAT, DUPONTET, M. BATHIER.

Était absent excusé : M. LENOBLE Denis

Secrétaire de séance : M. FRAPPAT Olivier

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il a été sollicité pour un contrat de sponsoring pour le projet sportif d'Anaïs Prudhomme, cavalière de compétition, vice-championne de France Club 2 CSO-Open de France 2025.

Considérant que la parrainée s'engage à promouvoir la commune du Bourg d'Hem sur tous ses supports de communication ainsi que lors des compétitions et lors des événements sportifs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- DÉCIDE d'attribuer une subvention de 300 € à Anaïs Prudhomme via un contrat de sponsoring.

- PRÉCISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget, chapitre 011, article 623.

- AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Membres	10
Présents	09
Représentés	00
Votants	09
Exprimés	09
Oui	09
Non	00
Abstentions	00

Le Maire certifie exécutoire la présente à la date du 17 mars 2026

Le Bourg d'Hem, le 17 mars 2026
Le Maire
Robert DESCHAMPS,



Affiché le 17 mars 2026

Accusé de réception en préfecture
023-21230290/20260305-DEL2026-05-DE
Date de réception préfecture : 21/03/2026